

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4319 - Lundi 20 Février 2023 - Prix : 200 Fc

UNION AFRICAINE :

Les Comores sur le toit



Le président Azali devient le 21e président de l'UA.

Azali Assoumani est devenu depuis le samedi 18 février le 21e président de l'Union Africaine, pour un mandat d'un an durant lequel il devra relever plusieurs défis.

Le chef de l'État Azali Assoumani a pris le week-end dernier la tête de l'Union Africaine, lors du 36e sommet ordinaire de l'organisation qui s'est tenu les 18 et 19 février à Addis-Abeba succédant au Sénégalais Macky Sall. Le nouveau président de l'UA s'est fixé plusieurs objectifs pour son mandat qui prend fin en février 2024. D'abord la Zlecaf. Cette question qui d'ailleurs constitue le thème de l'année, à savoir l'accélération de sa mise en œuvre, est la priorité des priorités. « Cette Zone de Libre-échange est désormais

mise en place et ratifiée par 46 de nos pays, et j'encourage le reste de mes pairs à bien vouloir la ratifier, également », dit M. Azali, dont le pays vient de ratifier ledit Accord. « Il appartient donc à chacun de nos États signataires, de créer, à son tour, les conditions normatives nécessaires, pour que cet outil exceptionnel serve réellement de levier, au commerce intra-africain et à son développement, car celui-ci demeure très insuffisant, à hauteur de 17% des échanges continentaux, tout comme la part de l'Afrique, dans le commerce mondial, qui stagne à 4% », plaide celui qui prévient que sans cet engagement, « la Zone de libre-échange serait condamnée, à rejoindre la longue liste des occasions malheureusement manquées ».

LIRE SUITE PAGE 3

28 Rajab 1444
Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Février 2023

Lever du soleil:

04h 55mn

Coucher du soleil:

18h 36mn

Fadjr : **04h 44mn**

Dhouhr : **12h 26mn**

Ansr : **15h 51mn**

Maghrib : **18h 39mn**

Incha : **19h 53mn**



AUDITIONS SUR LES MINEURS VICTIMES D'AGRESSIONS:

Les capacités des enquêteurs renforcées

Après une semaine de formation sur l'audition des mineurs victimes, témoins de violences et d'abus à caractère sexuels, les enquêteurs sont désormais outillés en matière d'accueil et de prise en charge des enfants victimes. Tout ce dispositif concourt à la protection de l'enfant aux droits de la défense et aux besoins nécessaires à la manifestation de la vérité.

La quatrième session de formation sur l'audition des mineurs victimes de violences et d'abus sexuels du projet TAIEX a baissé le rideau samedi dernier au commandement de la gendarmerie. Cet événement a vu la présence du directeur de la police, du secrétaire général de la justice, de l'Union européenne, etc. Cette formation de haute envergure visait à accroître les capacités des enquêteurs en techniques fondamentales d'audition des mineurs, mais aussi de les appliquer pendant les exercices pratiques.

Dans son allocution, le coman-

dant de la gendarmerie, le lieutenant-colonel Ramadani Mdahoma a expliqué qu'en choisissant de renforcer les capacités opérationnelles des magistrats, des agents de la police nationale, de la gendarmerie nationale, des membres de la société civile en charge de la maltraitance des enfants, des médecins et infirmiers, est une approche de complémentarité et de synergie entre toutes les structures engagées dans la lutte contre la violence faite aux mineurs. Selon lui, cette approche permet de les doter de toutes les compétences requises et techniques les mieux adaptées à la prise en charge, à la conduite des auditions, à l'identification des éléments traumatiques et à la mise en œuvre d'un système de protection au profit des mineurs victimes et ou témoins d'abus et de violences diverses dont sexuels.

« Je vous exhorte vivement à mettre ces connaissances en pratique pour relever le défi de la prise en charge des enfants victimes de violences », déclare-t-il. Ce dernier montre que cette prévention doit

être un axe fort d'une stratégie nationale de protection de l'enfant. Ainsi toutes les parties prenantes à cette problématique doivent participer à cette campagne d'information et de sensibilisation auprès du grand public puisque la lutte contre les violences faites aux enfants est l'affaire de tous.

Présent à cette cérémonie, le secrétaire général du ministère de la justice Abdallah Sinane a salué les experts pour leurs efforts indéniables au cours de cette semaine d'apprentissage. Il a ensuite souligné que le gouvernement comorien dans sa politique de justice équitable pour tous donne une priorité absolue à la protection de l'enfant, notamment les mineurs. « Notre détermination est sans faille. Les autorités ont mis la lutte contre les violences commises sur les mineurs au premier plan de leurs priorités. Nous disposons aujourd'hui de plusieurs outils opérationnels et nous devons nous en servir », lance-t-il.

De son côté, l'attaché de sécurité de l'ambassade de France en



Fin de la 4e session de Formation Gendarmerie

Union des Comores, colonel Eric Panloup précise que « les points les plus importants de cette formation est de savoir comment accueillir, aborder et accompagner l'enfant en audition. Je pense que c'est le plus important ». Ce dernier tient à rassurer qu'une rédaction d'un deuxième projet va être fait en vue d'approfondir les connaissances.

Satisfaits, les participants disent avoir acquis les connaissances leur

permettant de bien assurer une bonne prise en charge. « Durant cette semaine, j'ai acquis des connaissances et je suis capable d'aborder et d'assurer une prise en charge d'un enfant victime d'agression ou de maltraitance. Je suis confiante, et je serai à la hauteur qu'importe l'âge de l'enfant », rassure maréchale des logis Thamarati Mze Bamba.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Les chauffeurs vont se doter de leur propre prise en charge en cas d'accident

Le syndicat national des chauffeurs de transport en commun (Usukani wa masiwa) est en visite à Mohéli pour échanger avec leurs collègues et les autorités insulaires sur plusieurs points. À cette occasion, une réunion s'est tenue le samedi 11 février à la salle multifonctionnelle de Fomboni. Du statut du syndicat au nouveau code de la route en passant par les pratiques de la brigade routière, les assurances et l'organisation même du travail sur les lignes ont été passés en revue. Comme les assureurs ne prennent pas en charge les chauffeurs en cas d'accident, ils vont se débrouiller.

Une réunion d'échange entre le bureau du syndicat des chauffeurs au niveau national et régional, les autorités insulaires, la gendarmerie et la police nationale s'est tenue samedi dernier à la salle multifonctionnelle de Fomboni. L'ordre du jour portait sur le nouveau statut du syndicat mais aussi sur la mise en application du nouveau code de la route pour assurer la sécurité des usagers de la route. Les résultats attendus de cette rencontre c'est de mettre fin aux malentendus réguliers entre les chauffeurs et les autorités mais surtout de bien s'organiser dans leur métier.

Il en est ressorti que les chauffeurs de taxi sont désormais obligés d'avoir un comité de pilotage com-

munal qui veillera au bon fonctionnement de leur métier dans chaque commune ou région. Une chose qui

n'existait pas auparavant. « Le statut va prévoir un cahier de pointage où chaque journée de travail le conduc-

teur cotisera 500 fc au sein du comité de pilotage communal. Cet argent nous permettra en cas d'accident de prendre en charge gratuitement le chauffeur sans aucun intérêt de remboursement » a fait savoir le président du syndicat régional des chauffeurs. Une décision prise, selon eux, pour palier en cas d'accident, l'absence de prise en charge des chauffeurs par les assureurs. Ces derniers prennent en charge uniquement les passagers et le véhicule. « Il faut moderniser ce travail mais surtout garantir les conditions de travail d'un chauffeur » soutient-il.

Pour le nouveau code de la route, Assade Mouritadhoi, ancien président du syndicat régional de chauffeurs de taxis, nous précise que

désormais la brigade routière ne doit pas parquer une voiture après l'avoir verbalisé sauf pour trois motifs, le défaut de permis de conduire, l'expiration de l'assurance ou de la visite technique. Pour les autres infractions, la voiture ne sera parquée qu'après l'expiration du délai requis pour le paiement de l'amende. Le gouverneur Mohamed Saïd Fazul présent à cette rencontre, a saisi cette opportunité pour remercier les chauffeurs de cette initiative mais aussi montrer l'importance du métier de chauffeur avant de les exhorter à la prudence sur les routes pour la sécurité de tous.

Riwad



Les chauffeurs en assemblée à Fomboni.

RENFORCEMENT DE CAPACITÉ

25 agents de l'AGID en formation à Anjouan

Un atelier de formation pour des agents de l'AGID est lancé mardi dernier dans un hôtel à Mutsamudu. Ce dernier rentre dans le cadre du programme de renforcement de capacité des administrateurs publics.

Cette formation intervient dans le cadre du programme de renforcement des capacités des agents de l'administration publique. Anjouan aura l'occasion de former 25 agents pour des

techniques de fiscalité et de recouvrement, surtout au respect du code des impôts afin de pouvoir assurer la qualité des services des finances publiques de l'Etat comorien. « Il faut respecter son code, ses procédures et comprendre que le gouvernement est en train d'intégrer l'OMC, c'est-à-dire une baisse des barrières douanières. Il faut un gros travail pour que l'AGID puisse garantir les finances publiques de l'Etat comorien », avance le formateur M. ARNAUD lors de l'ouver-

ture de cet atelier.

Le renforcement des capacités est indispensable pour des hommes de terrains et ceux qui font face à l'accueil quotidiennement. Fadhul Ibrahim, un agent de l'AGID fait savoir que « les contribuables seront bien servis. On renforce nos capacités pour justement être à la hauteur de pouvoir répondre aux attentes des contribuables ». Ce dernier a montré sa satisfaction tout en soulignant la méthodologie du formateur, une méthodologie adaptée

aux besoins des agents de l'AGID.

Pour Iftahoudine Ben Halidi responsable chargé des entreprises, la mise en place de cette formation est très importante. L'obligation de résultats passe par le renforcement des capacités. « Nous attendons des résultats positifs par rapport aux engagements et aux exigences professionnelles », dit-il.

Nabil Jaffar

UNION AFRICAINE :

Les Comores sur le toit

Suite de la page 1

Le voisin du Mozambique, pays où une insurrection djihadiste oppose depuis 2017 le gouvernement à des groupes salafistes djihadistes, ne pouvait pas ne pas mettre l'accent sur la paix. Il a reconnu que le continent africain compte de trop nombreux conflits internes et que ceux-ci ont entaché la confiance dans la capacité des institutions continentales à les prévenir et à y mettre fin, avec les conséquences qui en découlent. «

Le bilan estimatif de ces conflits internes atteint, depuis les indépendances, le chiffre effrayant de cinq millions de victimes. S'y rajoute le poids des déplacés internes qui atteignent, aujourd'hui 36 millions, soit 44% des personnes déplacées dans le monde... Nous savons, en effet, que c'est de la détresse humaine que naissent l'amertume et le désespoir qui constituent, à leur tour, l'un des terreaux des fléaux meurtriers, en particulier le terrorisme », poursuit-il, tout en s'engageant à

appuyer les efforts entrepris par le Conseil de Paix et de Sécurité en faveur de la prévention des conflits et en appui aux processus d'interposition des forces panafricaines et de DDR sur le terrain. « Nous ferons également de notre possible pour que les deux États, la Palestine est Israël, puissent vivre en paix, avec Jérusalem comme capitale de la Palestine », devait-il promettre alors que le premier ministre de la Palestine venait d'interpeller l'organisation continentale avec un discours poi-

gnant.

Azali Assoumani a aussi évoqué la question de la femme en appelant ses collègues à « agir » pour leur épanouissement et le renforcement de leurs droits. « Des femmes qui méritent que nous nous impliquions davantage dans les efforts que déploie notre organisation en vue de leur égalité de droits avec les hommes mais aussi de leur autonomisation pour plus de développement sur notre continent, d'où l'importance de coordonner nos actions dans ce

sens et notamment l'harmonisation de nos politiques sur le genre », dit celui qui peut s'enorgueillir d'avoir fait élire une gouverneure et des députées dans son pays, et de compter une ministre au sein de son gouvernement. Le climat, l'éducation, ou encore l'autosuffisance alimentaire du continent, plusieurs défis qui attendent le nouveau président de l'Union Africaine, lui qui s'est dit en être « conscient ».

T M

EMPLOI :

Adoption du plan d'actions sur la promotion du travail décent

La cérémonie d'adoption du plan d'action sur la promotion du travail décent suivi d'une signature de la déclaration tripartite sur la promotion du travail décent dans l'économie bleue a eu lieu samedi 18 février dernier. L'évènement a réuni tous les acteurs, le Mouvement des Entreprises Comoriennes (MODEC), ainsi que le bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT).

L'objet de cette déclaration est de réaffirmer et de consacrer l'engagement des parties prenantes par rapport à leurs responsabilités en ce qui concerne les valeurs et les principes devant gouverner leurs actions et leur collaboration touchant les questions relatives à la transition juste et à l'économie bleue dans la perspective des relations de travail et de production. Elle oriente de façon spécifique sur les obligations des acteurs étatiques, des organisations d'employeurs et des organisations des travailleurs sur la

synergie qui doit être développée pour faire des acteurs du monde du travail des agents vecteurs des changements relatifs aux modes de vie, de production et de consommation pour influencer les processus de la transition juste vers une économie bleue créatrice et protectrice d'emplois décents. Ça vise également à consacrer la volonté des organisations d'employeurs et de travailleurs à soutenir les efforts du Gouvernement dans la promotion de l'emploi décent dans les secteurs entrant dans l'économie bleue.

« Cette cérémonie est l'aboutissement d'une action commune entre le gouvernement comorien à travers le ministre de l'emploi d'une part et le Modec et la CTC d'autre part. L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pour la promotion de travail décent dans l'économie bleue et dans le secteur de la pêche en particulier figurent parmi les résultats attendus de ce projet pilote. En ce sens qu'il doit permettre d'établir la vision des mandats tripartites et



Adoption du Plan de Travail Décent.

de planifier des actions stratégiques en lien avec l'économie bleue à long terme, a déclaré Mourad Bazi président de Modec. Ce plan d'action nous impose à développer des services et programmes de renforcement des capacités pour une récolte durable des produits de la pêche en faveur de nos organisations syndicales à travers la CTC et les organisations patronales à travers le Modec ».

De son côté, le directeur pays de l'OIT pour Madagascar, les Comores et le Seychelles tient à rappeler que l'économie bleue représente une industrie avec d'énormes possibilités d'emploi et constitue une force économique pouvant créer des opportunités réelles de développement durable pour les prochaines décennies. « Il est alors essentiel de mettre l'accent sur une transition juste, des entreprises durables et de

solides organisations d'employeurs et de travailleurs pour promouvoir un monde du travail plus vert et une société pacifique, stable et résiliente. L'OIT y accorde une importance particulière et les résultats cités et montrés lors de cette cérémonie en constituent des preuves tangibles. Le plan d'action vise à la validation des secteurs clés de l'économie bleue, incitation à la collaboration de toutes les parties prenantes sans exception pour œuvrer ensemble afin d'assurer la mise en œuvre effective des actions prévues », indique à son tour Dr Coffi Agossou directeur pays de l'OIT pour Madagascar, les Comores, Maurice et les Seychelles. De son côté le ministre de l'emploi Djanfar Salim a remercié l'OIT et l'ensemble des agences du système des Nations Unies, pour leur accompagnement au développement du pays. Il a montré aussi sa volonté et son engagement pour le suivi et la mise en œuvre de ce plan d'action.

Nassuf Ben Amad

PROJET DJIRUME :

Fin de la campagne de sensibilisation au niveau de Ngazidja

Après la signature, une campagne de sensibilisation a été faite à l'endroit de la population de Ngazidja dans le cadre du projet Djirume. Durant 2 ans, ce projet va contribuer à aider les jeunes porteurs de projet en créant au moins 240 emplois directs et indirects dont 50% des femmes et majoritairement en milieu rural.

réats), et une contribution de 12 900 000 de l'UCCIA. Ce projet mis en œuvre par la Maison de l'emploi (MDE) et la direction des services aux entreprises de l'Uccia à travers son incubateur Innov'lab a pour objectif d'appuyer les jeunes porteurs de projet entrepreneuriaux. Durant 2 ans, ce projet va contribuer à aider les jeunes en créant au moins 240

emplois directs et indirects dont 50% des femmes et majoritairement en milieu rural.

Dans son intervention, le coordinateur du projet Facilité emploi Hassani Malik montre que l'objectif vise l'augmentation de la production alimentaire afin de réduire l'importation des produits de première nécessité et la réduction du chômage

de jeunes, surtout en milieu rural, d'où l'idée de s'associer à l'Uccia pour ce projet précis. « Cette subvention va aider les jeunes porteurs de projets individuels qui veulent se lancer dans l'entrepreneuriat surtout en milieu rural, dans les domaines prioritaires comme l'agriculture, la pêche, l'élevage, le tourisme et les technologies de l'information », avance-t-il. Et d'ajouter : « Le projet Djirume retrace des critères bien précis. Il faut être comorien, être dans la tranche d'âge 18-40 ans, et avoir l'ambition de travailler à son propre compte. C'est un processus d'accompagnement, il y a une phase d'incubation, d'accompagnement jusqu'à sa mise en œuvre. Nous espérons qu'au bout de 2 ans, le jeune aura mis son entreprise en marche. Nous avons sillonné toutes les régions de Ngazidja, après c'est au tour d'Anjouan et puis

Mohéli », rassure-t-il.

De son côté, le directeur des opérations Innov'Lab Said Hachim Fouad précise que tout le processus va englober un certain nombre des jeunes. « Nous allons partir sur une pré-sélection de 180 jeunes, une phase de sélection de 90 jeunes au niveau national qui seront incubés et bénéficier de tout le processus pour avoir un plan d'affaire banquable et tous les atouts. Et enfin, nous aurons une sélection finale par concours pour avoir 60 jeunes entrepreneurs qui seront financés et qui vont être suivis dans la mise en œuvre. C'est un projet très ambitieux que nous sommes en train de mettre en place, cela ne demande pas des longues études mais d'avoir une idée banquable et être motivé », conclut-il.

Andjouza Abouheir

Après deux semaines, l'Union des chambres de commerce en collaboration avec la Maison de l'emploi et le projet Facilité emploi a annoncé la fin de la campagne de sensibilisation au niveau de Ngazidja dans le cadre du projet Djirume apostillé en janvier dernier. Financé à hauteur de 233 781 189 francs comoriens, dont une subvention de 220 881 189 de l'AFD (dont 150 000 000 dédiés aux lau-



Projet Djirume sensibilisation.

JOURNÉE MONDIALE DE LA RADIO

Pour Mchangama, les radios font de leur mieux, en termes de proximité

Les professionnels des médias ont célébré le lundi dernier la journée mondiale de la radio, placée sous le thème « radio et paix ». Dans le pays, la journée est ignorée, même par les travailleurs de l'information. Pour Mohamed Saïd Abdallah Mchangama patron de la radio Hayiba Fm, si la journée est passée inaperçue, c'est que l'organisation à l'origine, l'Unesco, est peu présente dans le pays.

Le lundi 13 février, le monde de la radio a célébré la journée mondiale de la radio. Une journée déclarée par les Etats membres de l'Unesco en 2011 et adoptée par les Nations Unies en 2012 comme étant journée mondiale. Aux Comores, ni le gouvernement, ni les organisations professionnelles, encore moins l'organisation elle-même à l'origine de cette journée n'ont daigné organiser une activité pour marquer cette journée au thème interpellant « radio et paix ». Ce peu d'engouement manifesté par tout le monde, serait-il l'expression d'une perte de terrain de la radio qui reste malgré l'émergence des réseaux sociaux la principale source d'information pour la masse aux Comores.

Pour le fondateur et directeur de

Hayiba Fm, s'imposant en si peu de temps comme la radio privée de référence aux Comores, la radio est loin de perdre ses ondes auprès de la population locale. « Elle est très écoutée par la population au domicile, dans les déplacements et même au travail pour les travailleurs indépendants », note celui dont les chroniques font du tapage dans les plateformes numériques de la même radio. Et de poursuivre : « C'est surtout la presse écrite, partout dans le monde qui pâtit des réseaux sociaux. Aujourd'hui beaucoup des grands quotidiens occidentaux, même dans les pays comme la France, où la presse bénéficie de soutiens publics, passent sous le contrôle des riches individus ou de sociétés privées. »

A l'en croire, aux Comores comme dans les pays africains et francophones, en termes de contenus, la radio fait mieux que la presse écrite. Pour cette dernière, d'après lui « l'informationnel et l'actualité consistent en grande partie aux tribulations des autorités, de la classe politique et les organisations internationales. La vie de la population est peu présente. » Et d'ajouter : « les radios chantent, prient, papotent, parlent du quotidien. Ce qui n'est pas peu. Je n'oserai pas dire que le contenu des radios est plus pauvre que ceux de la presse écrite.



Hayiba FM équipe de journalistes en plateau.

Ce sont deux mondes différents. Les quotidiens écrivent pour les hommes publics, les organisations internationales, et une élite invisible qui comprend de moins en moins le français. »

Pour lui, il est évident qu'avec l'évolution du digital, l'écrit journalistique va changer, parce que cet écrit sera une transcription par des ordinateurs capables de corriger bien des fautes. Selon cet ancien

président de l'assemblée nationale, la question ne doit pas être posée sur la richesse ou la pauvreté du contenu d'un tel organe par rapport à un autre. Mais « comment informer sur ce pays que nous ignorons. Entrez dans une rédaction et demander la population de la moitié du sud de l'île, la population des 5ème et 6ème agglomérations, les noms en français et en comorien des 15 arbustes courants dans nos terrains vagues,

l'œsophage, la rate, l'utérus, pourcentage en comorien. Quelle rédaction dispose d'une carte du monde dont les dimensions de l'Afrique ne sont pas écrabouillées par rapport à celle de l'Europe ? Combien de fois Domoni, Fumbuni, Djwaezi sont citées dans l'année dans la presse en général ? Au moins les radios de ces villes en parlent. »

Maoulida Mbaé



Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole (AEFPF-Comores)

CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 590015 5017604

Projet n°: P-KM-A00-002

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. L'Union des Comores a reçu un financement du Facilité d'Appui à la Transition (FAT- Pilier I/ Réserves non allouées) sous forme de don de la BAD (FAD) évalué à 4,740 millions UC (soient 2,981 milliards KMF) dont 4,50 millions UC hors taxes pour couvrir le coût du **Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer le contrat de « **services de consultant individuel pour l'élaboration d'un Plan de Gestion des Pestes (PGP)** ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- La collecte des données et informations nécessaires à l'atteinte des résultats ;
- La rencontre avec les parties prenantes qui interviennent dans les luttes antiparasitaires, à propos notamment des produits utilisés et des expériences d'intoxications accidentelle, connues au niveau national ;
- L'analyse du cadre institutionnel, la législation pertinente et les pratiques de gestion connues ;
- La proposition d'une liste restreinte et pertinente d'indicateurs clés à suivre pendant la durée du projet pour la détection des risques d'intoxication chronique et des résidus de pesticides dans les produits agricoles ;
- L'identification des mesures d'évitement et/ou d'atté-

nuation à mettre en œuvre au regard de la Législation nationale, de système de sauvegarde intégré (SSI) de la BAD ;

- La proposition d'une stratégie de lutte contre les principales pestes agricoles ;
- La proposition d'un plan de renforcement de capacités (formation, information, communication, de sensibilisation des usagers/bénéficiaires des produits phytomédicaments notamment l'utilisation des emballages et la gestion des stocks périmés) ;
- La discussion avec, les utilisateurs et les distributeurs ;
- Le résultat final est l'élaboration d'un plan de gestion de peste (PGP).

3. La structure d'exécution du Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole, invite le Consultant individuel à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant intéressé doit produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence de prestations similaires, etc.).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique et méthodologie d'Acquisitions pour les opérations financées par le Groupe de la Banque » en

date d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **du lundi au jeudi de 7h30mn à 14h30mn et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).**

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 06 MARS 2023 à 15 heures 00 min (heure de Moroni) et porter expressément la mention « **Recrutement d'un Consultant Individuel international pour l'élaboration d'un Plan de Gestion des Pestes** »

A l'attention du Coordonnateur National du Projet AEFPF

Cellule d'Exécution du Projet (CEP)

Bureau : Direction Générale des Ressources halieutiques

Moroni - Union des Comores

Mobile : (+269) 345 34 69/(+269) 332 11 42

Email: Nadjib.cnaefpcomores.bad@gmail.com

aefpcomoresbad@gmail.com

rpmaefpf.comoresbad@gmail.com

FOOTBALL

Les Cœlacanthes, à la recherche d'un second souffle

A moins d'un mois de la double confrontation contre la Côte d'Ivoire, le sélectionneur des verts Younes Zerdouk à accordé un entretien à Trinité Singbo journaliste béninois du site africafootu-nited. Il revient dans ce long entretien sur les échéances à venir notamment sur les éliminatoires de la CAN 2023.

"**P**our l'instant on est focus sur la Côte d'Ivoire qu'on prépare du mieux possible, et ça demande beaucoup d'énergie », une façon pour le sélectionneur comorien de montrer sa détermination à faire face aux enjeux à venir. En effet, dans la semaine du 20 au 28 mars les Comores doivent rencontrer la Côte d'Ivoire dans une double confrontation qui peut s'avérer décisif dans un groupe H très déséquilibré dans la mesure où le pays organisateur (Côte d'Ivoire) et déjà qualifié.

Actuel troisième avec 3 points en deux matchs derrière la Zambie qui l'a battu à l'aller à Lusaka, les verts doivent éviter un zéro pointé tout en espérant que les Tchibolopolo n'engrangent pas les 6 points contre le Lesotho. Pour réussir dans son challenge, l'ancien joueur d'Angers dit vouloir s'ap-

puyer sur une identité de jeu spécifique aux Cœlacanthes. « Le projet, c'est de lier notre identité de vie à notre identité de jeu, celle des comoriens d'avoir une qualité de jeu qui nous permet de répéter des performances dans la durée » a-t-il plaidé.

Dans l'immédiat, c'est le plus gros défi qui attend Zerdouk, celui d'assurer une sorte de continuité dans l'ADN de jeu tout en assurant une transition douce entre les toliers (Faiz Selemani, El Fardou, Mchangama...) et la nouvelle génération des Iyad Mohamed, Yannik Pandor ou autre Faiz Mattoir. Une phase qui doit être gérée avec beaucoup plus de tact pour éviter toute cassure dans la chaîne de transmission.

Cette identité de jeu passe aussi par l'amélioration du niveau des joueurs locaux qui doivent constituer à terme un vivier pour la sélection nationale. « C'est le travail du DTN qui met en place des choses, et nous, on est là pour l'amélioration du projet. Et ça demande beaucoup d'investissement car il faut avoir les infrastructures adéquates, former les entraîneurs etc. » Un appel qui doit être pris au sérieux par les dirigeants du football comorien qui doivent définir leurs objectifs à long

terme dans le développement du football. Il est plus qu'urgent qu'un choix fort soit adopté pour mettre en place le chantier du football comorien. Rehausser le niveau de jeu du championnat (toutes catégories et sexes confondus) locaux passe forcément par une bonne formation des acteurs et en parallèle mettre à niveau le déficit des infrastructures.

Participer aux compétitions continentales est certes une bonne chose pour la visibilité mais, avoir une bonne formation et des infrastructures aux normes est tout aussi meilleur pour assurer la pérennité de la discipline. Un choix très difficile à prendre pour les dirigeants du football comorien pris dans le piège de l'essentialisme (l'essentiel est de participer), mais un choix de raison qui va permettre d'ancrer dans la durée cette identité de jeu souhaitée par le sélectionneur. En ce qui concerne les deux matchs du mois de mars, le coach assure que lui et son staff sont en train de travailler pour être prêts le jour J, « il y a une pré-liste qui est donnée déjà aux joueurs, et une semaine avant le rassemblement on aura la liste définitive » a assuré le sélectionneur des verts.

AS Badraoui



Younes Zerdouk Sélectionneur des cœlacanthes.

Erratum :

Dans notre précédente livraison, dans l'article intitulé: « *Fourniture d'électricité à partir du parc de Dahu : Tests réussis sur une zone de couverture plus large* », nous avons un peu mélangé les pinceaux sur quelques chiffres et mots techniques. Ci-après, la version corrigée : « La capacité de stockage était de 2 MWh. Elle passe à 7 MWh. En termes de puissance des batteries, on passe de 1MW à 3 MW en gros. Avec cette configuration, on arrive donc à couvrir une charge de 3 MW du réseau Sonelec en ilotage c'est-à-dire sans se synchroniser à la centrale de la Sonelec contre 0,8 MW avant l'installation de ces nouvelles batteries. Ces 0,8 MW représentent à peu près 6/7 de la région de Mbadjini. Et ces 3 MW représentent la charge de Mdé vers la centrale de Mitsaouli en logeant le littoral et en desservant toutes les localités de cette portion. » En ce qui concerne le bonus évoqué dans l'article. Ce n'est pas de la puissance accordée gratuitement à la Sonelec, car elle est facturée. C'est que cette fourniture du soir n'entre pas dans le cahier de charges. Nos excuses auprès de nos lecteurs et surtout à la société prestataire pour ces erreurs ainsi rectifiées.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moroni, le 20 février 2023

Le Système des Nations Unies en Union des Comores présente ses chaleureuses félicitations à Son Excellence Monsieur Azali Assoumani à l'occasion de son élection à la Présidence tournante de l'Union Africaine.

Dans un contexte de reconstruction post-COVID difficile, le Système des Nations Unies formule le vœu que, sous l'impulsion de l'Union des Comores, se développent des partenariats renoués, plus justes et plus équitables pour relever les défis pressants auxquels est confronté le continent.

En écho au message du Secrétaire Général, le Système des Nations Unies exprime à Son Excellence Monsieur Azali Assoumani ses souhaits de plein succès dans l'exercice de son mandat, et lui réitère sa disponibilité à accompagner, avec le concours de tous les partenaires, l'Union des Comores dans toutes les initiatives concourant à la réalisation des Agendas 2030 du développement durable et 2063 de l'Afrique que nous voulons.



Contact presse : Ramatoulaye Moussa Mazou, Chargée de l'information publique : +269 336 18 35.



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement



MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DES COMORES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N°2023-01/AMI/AEP/PAESC

Recrutement d'une firme pour porter une Assistance technique relative à la séparation de la SONELEC et la SONEDE, la fusion de la SONELEC et EDA et la préparation des bilans d'ouverture et des états financiers de la SONELEC 2019 à 2022 ainsi que le manuel de procédures et la formation du personnel.

Pays : UNION DES COMORES

Nom du Projet : PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC)

Numéro du Projet : NoP177646-KM

Numéro du Crédit : No.6698-KM, Don IDA No. D668-KM

* Expériences à faire face et/ou compenser des situations de données absentes et de faible qualité

CONTEXTE

Dans le cadre du plan de développement « Plan Comores Emergents » (PCE), présenté lors de la Conférence des partenaires au développement des Comores tenue à Paris en décembre 2019, le Gouvernement de l'Union des Comores vient de mettre en place le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) avec un financement de la Banque Mondiale. Ce projet s'inscrit dans la stratégie énergétique du pays qui consiste à Exploiter le potentiel d'énergie renouvelable, notamment l'énergie solaire, pour améliorer la sécurité énergétique du pays tout en réduisant la dépendance aux sources fossiles. En outre, le projet contribue à répondre aux engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat. Enfin, il vise à réduire les coûts de production du kWh et améliorer les performances opérationnelles du service public d'électricité.

Par les décrets N° 18-081/PR et N° 18-079/PR la Société Nationale de l'Électricité des Comores (SONELEC) et la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) sont créés et régies par l'Acte Uniforme de l'OHADA, portant sur le Droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêts Économique révisé, les lois et règlements applicables aux sociétés commerciales.

Conformément aux décrets susvisés, il faut procéder à la clôture des comptes de l'ancienne société MAMWE, à l'identification et à l'évaluation définitive des éléments d'actifs et de passifs constituant le patrimoine de chacun des nouveaux Établissements publics.

Ainsi, une partie des fonds mobilisé auprès de la Banque Mondiale à travers le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores sera utilisé pour rendre effective du point de vue comptable la scission de la MAMWE en deux entités respectivement SONELEC et SONEDE, ainsi que la fusion complète de la SONELEC avec l'ancienne société d'Electricité d'Anjouan (EDA).

L'Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores souhaite alors recruter un consultant pour l'identification et l'évaluation définitive des éléments d'actifs et de passifs constituant le patrimoine de la SONELEC et de la SONEDE, la fusion SONELEC et EDA et la préparation des états financiers de la SONELEC 2019 à 2022 incluant le bilan d'ouverture.

L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt et fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations.

PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant doit être un cabinet d'expertise comptable et d'audit, membre d'un Ordre affilié à l'IFAC, ayant une expérience pertinente en matière de fusion – scission.

Le consultant doit jouir d'une expérience confirmée en matière de comptabilité et audit financier, disposer d'au moins dix (10) ans d'expériences pertinentes et ayant réalisé au moins 3 missions similaires.

Le consultant sera une firme ou un consortium de firmes (alignées derrière une firme principale)

Les Consultants devront être aptes à assurer leurs missions dans toutes les îles d'Anjouan, de Mohéli et de Grande Comore ;

- CRITERES DE QUALIFICATION

(Obligatoires)

* Information démontrant la qualification du consultant dans l'expertise et l'audit comptable

* Expérience dans le domaine de la scission et la fusion de sociétés

* Qualification du personnel clef

(Critères Secondaires - désirés)

* Expériences en Afrique, en pays à faible capacités ou en conflit

* Expériences dans la formation de la contrepartie locale

CONDITIONS DE SOUMISSION

- L'AEP invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour être invités à soumettre une proposition complète au stade de l'Appel d'Offre.

- Les consultants intéressés doivent montrer leurs qualifications et capacités à rendre les services attendus en se référant aux informations ci-dessus. Les consultants peuvent et pourront s'associer entre firmes invitées et firmes non-invitées afin d'améliorer leurs qualifications. La Manifestation d'Intérêt (MI) devra être soumise sous forme de PDF attaché, incluant toutes les annexes. Afin de s'assurer que les Manifestation d'Intérêt soient courtes et concentrées, les consultants devront limiter la partie principale de leur MI à dix (10) pages au maximum, hors annexes contenant CV et/ou suggestions-commentaires liés à la méthodologie ou à l'activité. Pour les MI soumises dont la partie principale dépasse dix pages, seules les dix premières seront intégrées dans l'évaluation, ce qui pourra impacter le résultat de façon négative. L'intention à ce stade du processus est d'évaluer l'adéquation de la firme aux besoins et la pertinence de l'inviter à participer à l'appel d'offre. Les firmes devront donc concentrer leur réponse sur les critères de qualification notés ci-dessus. Les consultants peuvent s'associer pour améliorer leurs qualifications.

- Les firmes intéressées sont maintenant invitées à soumettre leurs manifestations d'intérêt.

- Il est porté à l'attention des Consultants que la procédure de passation des marchés suivie est celle définie dans « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2017 révisé en 2018) » de la Banque mondiale.

- Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau. Le modèle de formulaire de candidature à remplir ainsi que les termes de référence détaillés des prestations sont disponibles à l'adresse ci-dessous et sur le site web de la SONELEC (<https://soneleccomores.com>).

- Le dossier de manifestation d'intérêt, sous enveloppe fermée et avec la mention « **AMI N°2023-01/AMI/AEP/PAESC** » composé des documents listés ci-après est à déposer à l'adresse ci-dessous, **au plus tard le 03 mars 2023 à onze heures (11h00mn)** :

- Lettre de manifestation d'intérêt;
- Formulaire de renseignement dûment rempli ;
- Documents administratifs et fiscaux : copie du document légal de constitution, et de la carte fiscale à jour ;
- Pièces justificatives à l'appui des prestations similaires réalisées durant les trois/quatre dernières années;

- L'adresse de dépôt :

Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores.

Coordonnateur de l'AEP

SONELEC - Direction Générale ; 2eme étage.

BP : 1769 Moroni Volo-Volo.

Moroni – Comores

Tel : +269 7737981

* **Date de publication** : le 14 février 2023

Nota Bene :

- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par courriel à l'adresse mail susmentionnée (9) avec comme objet la référence du présent AMI ;

- Si les dossiers ne sont pas marqués et/ou ne sont pas déposés à l'adresse exacte susmentionnée, l'AEP ne sera pas tenu pour responsable au cas où les dossiers sont égarés ou non traités ;

- Tout dossier incomplet sera rejeté.

- A la suite de cet AMI, une liste courte de consultants éligibles seront invités au stade de l'Appel d'Offre sur une base de Termes de Référence qui requerra une proposition complète Technique et Financière pour évaluation.

- Seules les firmes ayant été identifiées pour la liste courte seront notifiées. Il n'y aura pas de débriefing pour les firmes non-éligibles pour la liste courte.